

La Municipalité de Sainte-Croix soutient le principe de la production d'électricité éolienne sur le territoire de la commune, aujourd'hui comme hier. En effet, les économies d'énergie et le développement de modes de production renouvelables constituent des solutions concrètes, propres et responsables dans le contexte énergétique actuel.

En février 2012, la majorité des citoyens ayant pris part au vote consultatif sur le projet éolien était favorable au projet. Nous espérons que vous aurez toujours à cœur de le soutenir.

Ce projet de parc éolien concernant l'ensemble de notre communauté, la Municipalité vous invite à vous rendre aux bureaux d'information qui se tiendront ces prochaines semaines. Ce sera, pour Romande Energie comme pour nous, l'occasion de répondre à vos questions et de discuter ouvertement du projet.

Franklin Thévenaz  
Syndic



## DERNIÈRES ÉTAPES DU PROJET

2011

### MISE À L'ENQUÊTE DU PROJET

- Plan d'affectation cantonal (PAC)
- Dossier routier
- Dossier de défrichement
- Permis de construire
- Permis de raccordement électrique

2012

### REDIMENSIONNEMENT DU PARC DE 7 À 6 ÉOLIENNES VOTATION COMMUNALE

- Majorité en faveur du projet

2013

### OBTENTION DES AUTORISATIONS

- Par le canton:
  - PAC
  - Dossier routier
  - Dossier de défrichement
- Par la municipalité:
  - Permis de construire

### RECOURS AU TRIBUNAL CANTONAL (TC) PAR PLUSIEURS ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS

2014

### TRAITEMENT DES RECOURS PAR LE TC

2015

### DÉCISION DU TC ANNULATION DES AUTORISATIONS DU PAC ET DU PERMIS DE CONSTRUIRE

- Réalisation des études pour compléter le rapport d'impact sur l'environnement

2016

### FINALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES MISE À L'ENQUÊTE DU PROJET

- Complément PAC
- Permis de construire



#### CONTACT

**Mme Florence Schmidt**

Responsable du projet  
éolien de Sainte-Croix  
Romande Energie

+ 41 21 802 97 81

eolien@romande-energie.ch  
www.eoliennes-saintcroix.ch

## ÉOLIENNES DE SAINTE-CROIX

Le 1<sup>er</sup> juin 2016 seront mis à l'enquête les compléments d'étude du projet éolien de Sainte-Croix et une nouvelle demande de permis de construire. Avec une production annuelle de plus de 22 millions de kilowattheures, les 6 éoliennes prévues permettraient d'approvisionner en électricité l'équivalent de l'ensemble des ménages et entreprises de la commune.



Photomontage (prise de vue: Route à Dominique/distance à l'éolienne la plus proche: 1500 m)

En 2013, le projet éolien de Sainte-Croix avait connu deux étapes importantes avec l'adoption du plan d'affectation cantonal (PAC) par le canton de Vaud et la délivrance du permis de construire par la commune. Dans la foulée, des recours à l'encontre de ces décisions avaient été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal par plusieurs associations et particuliers. Début 2015, le Tribunal cantonal avait partiellement admis les recours et demandé à ce que des compléments d'études soient réalisés en matière de protection contre le bruit et d'impact du projet sur les oiseaux.

#### Les nouveaux éléments du projet éolien mis à l'enquête

Romande Energie ayant mené les analyses voulues, le canton de Vaud procédera, ce 1<sup>er</sup> juin, à la mise à l'enquête complémentaire des nouveaux éléments du projet en vue d'une nouvelle approbation du PAC. La Commune de Sainte-Croix, quant à elle, mettra à l'enquête une nouvelle demande de permis de construire. Si elles sont approuvées, ces décisions pourront faire l'objet de recours au Tribunal cantonal. Si tel n'est pas le cas, la construction du parc pourrait débuter au printemps 2017.

Pour Romande Energie, il est essentiel que vous disposiez de toutes les informations relatives à ce projet et à ses évolutions. C'est pourquoi l'équipe de projet répondra à vos questions lors de bureaux d'information organisés en juin, ainsi que sur notre stand au marché d'été du 13 août prochain.

**Christian Frère**  
Directeur de l'Unité d'affaires Energie de Romande Energie

#### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

##### Bureaux d'information

- Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016, de 16h à 19h
- Samedi 4 juin 2016, de 9h à 12h
- Jeudi 9 juin 2016, de 16h à 19h

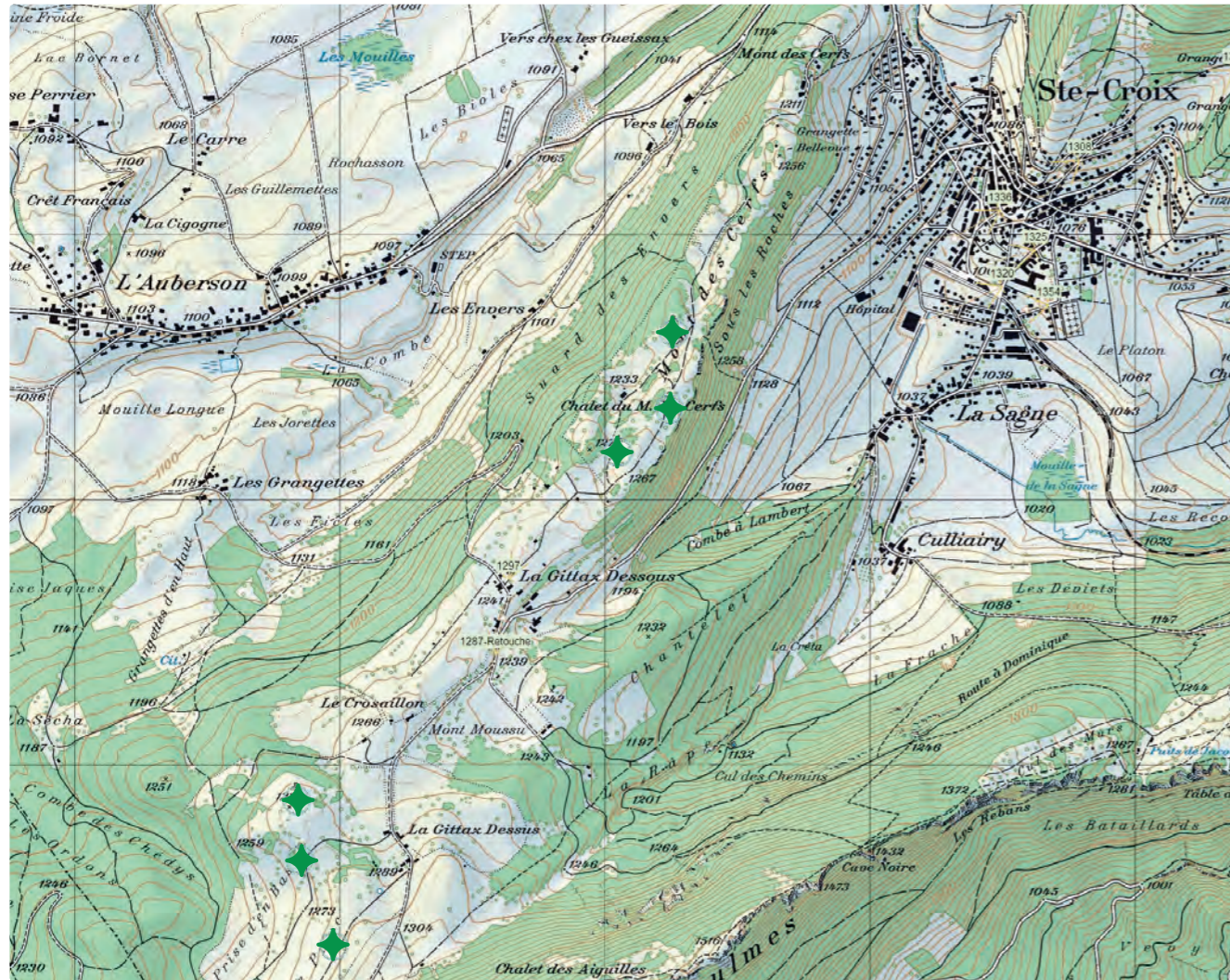
Lieu: Salle de Municipalité  
(1<sup>er</sup> étage de l'Administration  
communale)

##### Stand au marché d'été

- Samedi 13 août 2016, de 9h à 18h

Lieu: rue Neuve (devant La Poste)

# ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES POUR RENFORCER L'INTÉGRATION DU PARC



Fond de carte: Office fédéral de topographie

Les études complémentaires ont permis de confirmer l'intégration environnementale optimale des 6 éoliennes

Dans son arrêt rendu en mars 2015, le Tribunal cantonal a admis certains points des recours, considérant que les études en matière d'émissions sonores et d'impact du projet sur l'avifaune devaient être complétées. Il a en revanche rejeté les autres points de recours, les estimant infondés. Après avoir analysé cette décision, Romande Energie a décidé de réaliser ces études complémentaires.

Les études complémentaires réalisées en 2015 confirment que le projet de parc éolien va au-delà des exigences légales en matière de protection contre le bruit et que son impact sur les oiseaux migrateurs et nicheurs est faible à modéré. Elles ont aussi permis d'identifier de nouvelles mesures pour renforcer encore l'intégration du parc éolien dans son environnement. Romande Energie s'engage à les mettre en œuvre.

## ÉMISSIONS SONORES

Comme nombre d'équipements modernes, les éoliennes ont un impact sonore. Il n'en reste pas moins que le site éolien de Sainte-Croix respectera strictement toutes les normes acoustiques de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), fait confirmé par les dernières études menées en 2015.

Diverses mesures seront également mises en œuvre pour limiter encore les émissions sonores, notamment le recours à une technologie innovante récemment proposée sur le marché. Il s'agit de doter les pales des éoliennes de peignes en fibre de verre qui modifient le frottement de l'air et réduisent le bruit, sans risque pour l'environnement. Enfin, après la construction du parc, des évaluations des émissions sonores seront effectuées afin de prévoir des mesures complémentaires si nécessaire.



© Enercon

Exemple de pale équipée de peignes, un système novateur pour limiter le bruit

## OISEAUX NICHEURS ET MIGRATEURS

L'étude d'impact initiale sur l'avifaune avait été effectuée par le bureau Ecoscan SA. Une étude complémentaire sur les migrations de printemps et d'automne 2015 a été réalisée à l'aide d'un radar.

Les résultats des études complémentaires montrent que l'impact du projet de parc éolien sur les oiseaux nicheurs et sur les oiseaux migrateurs est faible à modéré. Les éoliennes seront toutefois arrêtées pendant les périodes de pics de migration au printemps et à l'automne. Des mesures seront également prises à proximité du parc, comme par exemple l'entretien de certaines aires forestières en faveur d'espèces spécifiques telles que le grand tétras ou la bécasse des bois, ou encore le remplacement de 11 poteaux électriques considérés comme problématiques pour les oiseaux nicheurs tel que le hibou grand duc.



© CSD Ingénieurs SA

Radar utilisé pour étudier la migration des oiseaux